

L'examen clinique a-t-il encore sa place

Dominique Fanuel-Barret¹
Colette Arpaillange²

¹Service de médecine interne des animaux de compagnie Oniris - École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique
Route de Gachet La Chantrerie
CS 40706 - 44307 Nantes Cedex 3

²Clinique vétérinaire Sainte-Marie
6, rue Herni Schmidt
98800 Nouméa

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'importance de l'examen neurologique et de l'étude comportementale dans le cadre des épilepsies.
- Connaître les temps forts de l'examen neurologique à pratiquer systématiquement chez un animal épileptique.
- Mettre en œuvre une démarche active de dépistage des troubles comportementaux associés à l'épilepsie.

Essentiel

- L'examen neurologique doit toujours être pratiqué à distance des crises.
- Un examen neurologique révélant des anomalies est un élément fort d'orientation vers une épilepsie secondaire.

à l'heure de l'imagerie ?

Un examen neurologique rigoureux associé à une étude comportementale permet de mieux cibler le recours à l'imagerie cérébrale, et de la réserver à des situations où cet examen présente un réel intérêt.

À l'heure de l'imagerie, on pourrait se laisser tenter comme par une sorte "d'indication reine" et pratiquer sans état d'âme le raccourci épilepsies = imagerie cérébrale. Il est vrai que dans de nombreux cas, cet examen est indiqué, voire indispensable. Il y a cependant bien des nuances, et entre l'imagerie de principe d'un animal apparemment normal pour exclusion des autres causes, celle qui est rendue indispensable par une symptomatologie nerveuse bien plus riche qui laisse deviner la lésion, et celle qui n'est carrément pas indiquée parce que les crises ne sont pas à caractère convulsif ou ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'épilepsie (crises réactives d'origine toxique ou métabolique) l'examen clinique est déterminant.

● L'examen clinique doit alors être pratiqué avec un triple objectif, et centré sur les étapes majeures, dans ce contexte des épilepsies, de l'examen neurologique et comportemental :

1. pour identifier les crises à caractère convulsif d'abord et faire la différence, si c'est possible, avec des troubles comportementaux ;
2. pour mettre en évidence des anomalies de l'examen neurologique qui mettent alors sur la piste d'une lésion, donc d'une épilepsie secondaire (c'est son deuxième apport fondamental) ;
3. pour évaluer le comportement de l'animal, ce qui est indispensable pour une prise en charge globale de l'animal.

● Toutefois, dans ce contexte particulier des crises à caractère convulsif, certaines anomalies relevées peuvent être dues à la crise

elle-même. L'examen doit donc être pratiqué à distance de la crise, ou seuls plusieurs examens répétés dans le temps permettront de statuer sur l'état neurologique.

L'EXAMEN DE L'ANIMAL EN LIBERTÉ

● De manière générale, l'examen neurologique est pratiqué pour déterminer si le système nerveux est affecté et, si c'est le cas, pour identifier la zone de dysfonctionnement (diagnostic neuro-anatomique, neurolocalisation) et sa distribution (focale, multifocale ou diffuse) [3, 4, 6, 9].

● Les crises à caractère convulsif indiquent déjà l'implication du cerveau et, plus précisément de sa portion antérieure (hémisphères cérébraux).

La présence de signes nerveux supplémentaires et les données de localisation et de distribution qui les accompagnent viennent modifier la liste des hypothèses étiologiques et les choix d'examen complémentaires. C'est pourquoi la recherche des signes nerveux, éventuellement associés aux crises, est déterminante. Beaucoup d'entre eux sont déjà visibles au cours de l'examen de l'animal en liberté.

● Au cours de cette étape initiale de l'examen, l'appréciation personnelle du clinicien doit, en particulier, porter sur l'état de conscience, la vision, l'attitude et la locomotion. Tout au long de l'examen, la symétrie du corps et de la face doit être attentivement étudiée et il convient de repérer d'éventuels mouvements anormaux.

L'état de conscience

● L'état de conscience dépend du fonctionnement du cortex et du tronc cérébral. Les stimuli sensoriels et sensitifs provenant du corps ou du milieu extérieur aboutissent à la formation réticulée du tronc cérébral. Ceci entraîne l'activation de fibres qui se projettent de façon diffuse sur le cortex et dont l'ensemble constitue le système réticulaire ascendant activateur.

● L'appréciation de l'état mental d'un animal peut se faire en observant son compor-

CANINE - FÉLINE

■ Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article